[Tapez ici]

Paris Place de Droit
Evènement de lancement de la Commission Justice climatique et environnemental
Animée par S. Smatt Pinelli (Admin. PPD, DJ Contentieux Orano) et E. Valette (Avocat, White & Case)

Les enjeux des nouveaux contentieux climatiques, environnementaux et relatifs au devoir de vigilance des entreprises

Dans un contexte d'urgence climatique incontestable, l'accroissement d'actions judiciaires protéiformes à travers le monde expose les Etats mais également les entreprises à des risques accrus. La prévention des atteintes à l'environnement et au climat fait partie intégrante de leur stratégie et l'anticipation des risques y afférents les conduit à mettre en place des politiques et moyens dédiés, de RSE et vigilance notamment, au sein desquelles les Directions juridiques ont un rôle majeur à jouer. Ces actions s'inscrivent dans une actualité législative et règlementaire riche tant au niveau national qu'international.

En partenariat avec le Cercle Montesquieu (Commission Justice Eco) et AFJE (Commission Stratégie des Contentieux)

Tables rondes & intervenants :

9h30 – Introduction

Stéphanie Smatt Pinelli, Administratrice et co-responsable de la commission Justice Climatique et Environnementale de Paris Place de Droit, Directrice juridique contentieux, Orano,

9H40 - LA GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE PAR LES ENTREPRISES / LOI PACTE ETC.
Les préoccupations sociétales et environnementales, nouvel outil de communication pour les entreprises ? Nouvelle source de responsabilité des acteurs sociaux ?

Modératrice :
Elodie VALETTE, avocate counsel, Litigation Practice, White and Case

Intervenants :
Antoine TADROS, professeur agrégé des facultés de droit, Université de Picardie Jules Verne (UPJV)
Patrick BADER Directeur de la Commission Climat de Fédération bancaire française (FBF)
Laurence THIBAULT Legal Regulatory Global Manager BNP Paribas
Franck JULLIEN Exécutive director senior legal counsel CACIB

10H40 : VERS L'ESSOR D'UNE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE NEGOCIEE ?

La pénalisation croissante du droit de l'environnement va-t-elle entrainer les entreprises à considérer la conclusion de CJIP avec les autorités publiques, telles qu'instituées par la loi du 24 décembre 2020 ?
Quelle place pour les MARD dans le règlement des différends opposant les entreprises aux parties prenantes notamment ?

Modératrice :

[Tapez ici]

Intervenants :
Yann GUILBAUD, Directeur Juridique Groupe Orano
Jean-Philippe RIVAUD, cofondateur et vice-président du réseau des procureurs européens pour l'environnement
Philippe GOOSSENS, avocat associé, Altana
Docteur Hélène Van Lith, Secrétaire de la Commission internationale d'arbitrage ICC

11H35 : TOUR DU MONDE DES CONTENTIEUX CLIMATIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET RSE

Les préoccupations environnementales et climatiques actuelles conduisent à une multiplication de contentieux judiciaires protéiformes en France et à l'étranger. Ces contentieux posent diverses questions de nature procédurale et stratégique dont quelques enseignements, attendus des entreprises, peuvent d'ores et déjà être tirés d'affaires récentes. Elles questionnent également sur l'évaluation difficile du préjudice environnemental.

Modératrice :
Stéphanie SMATT PINELLI, Administratrice et co-responsable de la commission Justice Climatique et Environnementale de Paris Place de Droit, Directrice juridique contentieux, Orano

Intervenants :
Prof. Marta TORRE SCHAUB, Directrice de recherche au CNRS et professeure à l'Université Paris 1 et à Sciences Po Paris
M. Thierry REVEAU DE CYRIERES, Directeur juridique grands contentieux, groupe Total
Me Noëlle LENOIRE, avocate à la cour, Noëlle Lenoir avocats
Prof. Laurent Benzoni, Economiste, Fondateur et PDG, TERA consultants

12h30 : Conclusion et lancement des travaux

Elodie Valette, Avocate counsel, Litigation Practice, White and Case